



Année 2021 • n°27

Le Lhotti

BULLETIN MUNICIPAL DE VERCHAIX



Sommaire

Bulletin Municipal de Verchaix • Édition 2021 • N° 27

03
L'ÉDITO DU MAIRE

04 ET 05
LA NOUVELLE ÉQUIPE

06
**LES DÉLÉGUÉS
DE LA COMMUNE**

07
LES TRAVAUX

08, 09 ET 10
L'ENVIRONNEMENT

11
LA COMMUNICATION

12
L'URBANISME

13
LES FINANCES

14
L'ÉCOLE

15
**LES EQUIPEMENTS
TOURISTIQUES
ET SPORTIFS**

16
UNE BELLE SOLIDARITE

17
UN PEU D'HISTOIRE

18
PAROLES DE LHOTTIE

19
LES NOUVEAUX ARTISANS

20,21,22,23,24,25 ET 26
LES ASSOCIATIONS

27
L'ÉTAT CIVIL

28
**LE CONCOURS DES
MAISONS FLEURIES**



Le bulletin municipal
« Le Lhotti »
est édité par la Mairie de Verchaix

Rédacteur en chef : Joël Vaudey
Rédaction : Commission Communication
Conception Graphique : Richard Thessin Graphic Design - thessin.com
Crédit Photos : Olivier Lestien, Mairie de Verchaix,
Associations Locales, Thomas Garcia.
Impression : Uberty-Jourdan selon les normes imprim'vert®

Mairie de Verchaix
Tél : 04 50 90 11 24 - Fax : 04 50 90 73 99
Mail : accueil@mairie-verchaix.fr
www.verchaix.fr

Horaires d'ouverture :
lundi 9h-12h et 14h-16h // mardi et vendredi : 14h-16h // mercredi et jeudi : 9h-12h

ÉDITO

Chers Lhottis,

Je souhaite tout d'abord remercier les électrices et les électeurs qui nous ont massivement renouvelé leur confiance en mars dernier.

Cette confiance nous honore et nous oblige. Nous nous sommes ainsi immédiatement mis au travail en adaptant notre fonctionnement, via la visio-conférence notamment, ce qui a permis aux nouveaux élus de prendre leurs marques sans tarder.

La crise sanitaire n'est malheureusement pas terminée. A l'heure où j'écris ces lignes, nous sommes de plus en plus nombreux à être touchés, nous-mêmes ou nos proches, nos amis, nos collègues...

La plus grande prudence continue donc de s'imposer à tous pour notre propre santé mais aussi pour celle de ceux qui nous sont chers.

Il a ainsi été difficile de renoncer à l'automne dernier au traditionnel repas des aînés, un moment toujours très convivial et festif apprécié de tous. J'espère que le colis qui l'a remplacé exceptionnellement cette année aura été apprécié de tous.

Ces premiers mois de mandat, malgré les circonstances, ont pourtant d'ores et déjà conduit à la mise en œuvre ou au démarrage d'un certain nombre de projets sur lesquels mon équipe et moi-même sommes engagés :

- la création d'une page « Commune de Verchaix » sur les réseaux sociaux et la modernisation de notre site internet
- la réfection de la voirie prioritairement sur le haut du village (bitumage de la route des Rottes)
- le début de la mise en œuvre de la réduction de l'éclairage public
- le lancement de l'étude « Nants/Ruisseaux/Eaux pluviales » confiée au cabinet BURGEAP
- le lancement de l'étude sur le réaménagement du Cœur de village confiée au CAUE (Conseil d'Architecture, d'urbanisme et de l'Environnement)
- l'amélioration des structures sportives (financement d'un mobil-home « club house » pour le tennis club)
- le début de la réflexion sur l'aménagement de l'espace derrière la salle polyvalente.

Cette nouvelle édition du Lhotti détaille quelques-uns des points que je viens

d'évoquer. Elle vous permettra aussi de mieux connaître ma nouvelle équipe municipale et son organisation et beaucoup d'autres informations que je vous laisse découvrir...



L'année 2021 sera celle de la finalisation de la révision du PLU lancée en octobre 2015. Dans un premier temps, le Conseil Municipal devra « arrêter le PLU ». Suivront ensuite la transmission pour avis aux Personnes Publiques Associées puis l'enquête publique, d'une durée minimum d'un mois.

A l'issue d'éventuelles modifications, le nouveau PLU devra être approuvé par le Conseil Municipal. Il sera enfin transmis au Préfet.

Nous mettrons par ailleurs en œuvre les premières préconisations de l'étude « Nants/Ruisseaux/Eaux pluviales » sous la Maîtrise d'ouvrage du Syndicat Intercommunal des Montagnes du Giffre.

Les autres actions seront priorisées par le Conseil Municipal en fonction de leur urgence et des inévitables arbitrages budgétaires.

Avec les communes voisines et la communauté de communes, nous avançons dans la réflexion pour des projets communs et partagés avec une réelle envie de travailler ensemble au service du territoire.

Je peux ainsi citer la perspective d'une piste cyclable Samoëns/Verchaix/Morillon pour laquelle nous avons candidaté dans le cadre d'un appel à projet.

Nous étudions également avec la commune de Morillon un aménagement commun pour la zone de loisirs en termes de gestion des flux piétonniers, cyclistes et motorisés, ou encore avec la CCMG, un projet de centre nautique intercommunal sur la commune de Samoëns.

Pour tous ces projets, vous pouvez compter sur mon engagement et sur celui du Conseil Municipal tout entier.

Je vous souhaite Chers Lhottis, une excellente année 2021 pour vous-mêmes et ceux qui vous sont chers, du bonheur, de la réussite et surtout la santé, notre bien le plus précieux.

Votre Maire
Joël VAUDEY

CONSEIL MUNICIPAL 2020

LE MAIRE



Joël VAUDEY

LES ADJOINTS AU MAIRE

1^{er} Adjoint
Daniel MORIO2^e Adjointe
Sylvie JOUAULT3^e Adjoint
Jean-Paul ZOBEL4^e Adjoint
Stéphane MULATIER

LES CONSEILLÈRES DÉLÉGUÉES



Sabine RIONDEL



Patricia PISTIAUX

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Antoine MULATIER



Christelle LAUDIGEOIS



Mickaël GRENECHE



Laura BEERENS



Marine BOURHIS



Amandine CLARET

Pascal ROUILLER-
MARTIN

Maria MADROUX

LES COMMISSIONS COMMUNALES ET LEURS RESPONSABLES

Joël VAUDEY	Maire	Administration générale Finances Ressources humaines
Daniel MORIO	1 ^{er} Adjoint	Urbanisme
Sylvie JOUAULT	2 ^e Adjointe	Affaires scolaires Communication
Jean-Paul ZOBEL	3 ^e Adjoint	Équipements touristiques et sportifs Nants et ruisseaux
Stéphane MULATIER	4 ^e Adjoint	Voirie, travaux, bâtiments, agriculture, montagne et forêts
Sabine RIONDEL	Conseillère déléguée	Environnement Développement durable
Patricia PISTIAUX	Conseillère déléguée	Affaires sociales, culture, sports Associations

PERMANENCES DES ÉLUS

LES ÉLUS VOUS REÇOIVENT SUR RENDEZ-VOUS.
CONTACTEZ LE SECRÉTARIAT AU 04.50.90.11.24

Joël VAUDEY	Maire	Le lundi et le jeudi de 10h à 12h
Daniel MORIO	Adjoint au Maire chargé de l'urbanisme	Le mercredi de 10h à 12h
Sylvie JOUAULT	Adjointe au Maire chargée des affaires scolaires	Le mardi de 14h à 16h (semaines impaires)
Jean-Paul ZOBEL	Adjoint au Maire chargé des équipements touristiques et sportifs, des nants et ruisseaux	Le mardi de 14h à 16h (semaines paires)
Stéphane MULATIER	Adjoint au Maire chargé de la voirie, des travaux, des bâtiments, de l'agriculture, de la montagne et des forêts	Le vendredi de 10h à 12h (semaines paires)

Communauté de Communes des Montagnes du Giffre CCMG

Joël VAUDEY
2° vice-président

Daniel MORIO / Délégué

Syndicat Intercommunal des Montagnes du Giffre SIMG

Joël VAUDEY
Président

Sabine RIONDEL / Déléguée
Pascal ROUILLER-MARTIN / Suppléant

Syndicat Intercommunal de la Vallée du Haut-Giffre SIVHG

Pascal ROUILLER-MARTIN
1° vice-président

Daniel MORIO / Délégué
Christelle LAUDIGEOIS / Amandine CLARET
Suppléantes

Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents SM3A

Jean Paul ZOBEL
Délégué

Joël VAUDEY / Suppléant

Association Foncière Pastorale de Verchaix AFP

Stéphane MULATIER
Président

Joël VAUDEY / Amandine CLARET / Délégués



PISTE FORESTIÈRE DE JOUX-PLANE

Les travaux sont désormais achevés depuis septembre dernier. Validé il y a 3 ans, ce chantier avait pris beaucoup de retard du fait de la fermeture de la route côté Morzine puis suite à un glissement de terrain en 2019 sur site. Cette piste permettra l'exploitation forestière sur un secteur de la forêt communale délaissé jusqu'alors. Nous avons bénéficié de subventions de l'Europe, de l'Etat et du Conseil Savoie Mt Blanc pour un montant global de 74 000 €. Le coût global de ces travaux s'est élevé à la somme de 163 582 € TTC et ont été réalisés par l'entreprise Decremps.

ZA DE L'EPURE

Sous la maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre, les travaux d'aménagement ont démarré en septembre dernier.

C'est une page de l'histoire de la commune qui se tourne avec la démolition de la scierie Nachon, dont le son de la battante aura rythmé l'entrée Ouest du village durant des décennies. Le coût global de l'opération (hors foncier) s'élève à 196 000 € avec l'appui du département, de l'état et du programme Leader (fonds européens).

ROUTE DES ROTTES

Au fil de ces dernières années, l'urbanisation dans ce secteur a été importante et de plus en plus de riverains sont désormais des résidents principaux. Il nous est donc apparu nécessaire pour ces raisons, mais aussi pour faciliter les opérations de déneigement, de goudronner cette voirie. Les travaux ont été confiés à la Colas pour un montant de 148 678 € TTC.



ZA DE L'EPURE : LANCEMENT DES TRAVAUX





ECLAIRAGE PUBLIC

La maîtrise de l'éclairage public présente deux avantages : une baisse des dépenses énergétiques et la réduction de la pollution lumineuse. Sensibles à ces deux aspects environnementaux, nous avons décidé de réaliser les travaux nécessaires de mise à niveau de notre système d'éclairage qui est divisé en 11 secteurs distincts alimentant 148 points lumineux sur l'ensemble de la commune. Un premier inventaire technique a permis d'identifier secteur par secteur les différents travaux à réaliser, tant au niveau des coffrets de commande que des foyers lumineux.

Pendant la période de confinement, il nous est apparu pertinent d'éteindre l'éclairage où techniquement nous pouvions le faire. Cette extinction a été prolongée jusqu'en septembre pour respecter la volonté des Lhottis consultés par sondage (76 % de réponses favorables).

Notre objectif étant d'éteindre l'éclairage public en permanence une partie de la nuit, nous devons progressivement équiper l'ensemble des coffrets de commande d'horloges astronomiques. Ainsi, à terme, l'éclairage sera géré simultanément sur l'ensemble de la commune et pourra s'allumer en cas de ciel sombre ou d'orage. Quant à la qualité de l'éclairage qui est insatisfaisante sur la moitié du parc lumineux (éclairage du ciel et du sol), il sera nécessaire de remplacer les foyers existants par des luminaires plus respectueux de l'environnement.

Le SYANE (Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de Haute-Savoie) à qui la commune a transféré la compétence éclairage public, va coordonner l'ensemble des travaux dont le montant estimé s'élève à 162 136 € (prise en charge du SYANE à hauteur de 67 124 €).

FLEURISSEMENT

La nature est merveilleuse, elle égaye nos vies en nous offrant un décor différent à chaque saison. Prenons le temps de l'admirer et de la respecter si nous voulons que nos petits-enfants puissent, à leur tour, en profiter.

Sur notre commune, les générations se succèdent. Certaines maisons sont moins fleuries mais d'autres prennent le relais et à chaque fois, une touche personnalisée apparaît. Sachez que nous sommes très sensibles à l'embellissement du village pour le plaisir des Lhottis et des nombreux vacanciers qui arpentent les chemins et les routes du village.

Cette année, les plus beaux fleurissements visibles depuis la voie publique ont bien été récompensés mais la traditionnelle remise des prix a dû être annulée en raison de la crise sanitaire.

Le jury composé de 5 conseillères municipales a sillonné le village fin août et a découvert, en plus, de beaux potagers associant légumes et fleurs qui seront notés dès l'an prochain.

Quant aux espaces publics, vous aurez sans doute remarqué la belle qualité du fleurissement de nos massifs et jardinières. L'usage de produits phytosanitaires étant désormais abandonné, le désherbage manuel est effectué ponctuellement au niveau des compositions florales et des massifs. En revanche le long de certains trottoirs, ce travail n'est plus réalisé systématiquement. Pour la première fois, la tonte des espaces verts a été légèrement réduite dans 3 zones afin de préserver la biodiversité. En laissant la végétation spontanée s'installer dans des endroits choisis, nous allons tenter, à notre échelle, de protéger la faune et la flore.



SI JE TRIE J'AI TOUT COMPRIS !

A Verchaix, 4 points de collecte pour le tri sélectif existent et vous permettent le dépôt du verre, des corps plats (papiers, journaux, briques alimentaires) et des corps creux (flacons en plastique et emballages métalliques).

Ils sont situés :

A côté du camping, au Bouchet, au chef-lieu devant l'école et à la Combe.

Le container est plein : n'hésitez pas à vous déplacer sur un autre lieu de collecte et en informer la CCMG au 04 50 47 62 00.

Nouvellement réhabilitée, la déchetterie des Montagnes du Giffre est située à Jutteninges. Elle est accessible aux particuliers et aux professionnels des Montagnes du Giffre.

Les horaires d'ouverture sont les suivants :

Du 1^{er} mai au 30 octobre : du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 18h et le samedi de 8h à 17h30.

Du 1^{er} novembre au 30 avril : du lundi au samedi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.



ENVIE DE COMPOSTER ?

Deux options

- obtenir un composteur en demandant votre formulaire en mairie (coût 30 €)

- déposer vos déchets organiques dans le bac dédié à la station d'épuration de Morillon

Pour les branchages-ligneux (branchages inférieurs à 20 cm, taille de haies, bois brut, écorces, sciures, copeaux, feuilles mortes), vous devez les déposer à la station d'épuration de Morillon.

A cette occasion, profitez-en pour récupérer votre compost normé !

PLAN DE LA DÉCHETTERIE

1 Eco-mobilier
Mobilier intérieur, éléments de meubles, literie, mobilier de jardin...
INTERDIT Vitres, portes de communication et objets de décoration

2 3 Encombrants
Revêtements de sols intérieurs (moquette...), isolants, moquette, verre (fenêtre, miroir...)
INTERDIT Electroménager, meubles...

4 Incinérables
Plastiques, tissus, caoutchouc, PVC, cartons souillés...
INTERDIT Emballages recyclables et plastiques entrés en contact alimentaire, matelas, moquette, bois...

5 Métaux
Tous types de métaux
INTERDIT Déchets électroniques, véhicules...

6 Gravats / Déblais
Béton (non armé, non cellulaire), cailloux, ciment, goudron, ardoise, parpaing, carrelage, vaisselle (non verre transparent)...
INTERDIT Arvaire, plaques et carreaux de plâtre, terre végétale, béton cellulaire...

7 8 Cartons
Cartons propres, pliés et aplatis
INTERDIT Plastiques, papiers et polystyrène

9 10 Bois non traité
Palettes, cagettes, planches, contreplaqué, bois de charpente, souches...
INTERDIT Bois autoclavé, brûlé ou pourri, branchages, mobilier, traverses de chemin de fer, poteaux télécom...

12 13 Déchets verts
Tontes, feuillages, plantes annuelles et bisannuelles...
INTERDIT Plantes invasives, souches, fumier, pots, sacs, fruits...

Déchets refusés en déchetterie

A 11 Bennes de réserve

B Gros électroménager FROID
Réfrigérateurs, congélateurs, climatiseurs, pompes à chaleur...
INTERDIT Petit électroménager de moins de 1 mètre

C Gros électroménager HORS-FROID
Lave-vaisselle, fours, radiateurs, chauffe-eaux...
INTERDIT Petit électroménager de moins de 1 mètre

D Pneumatiques
Pneus sans jantes des particuliers : véhicules légers, 2 roues et quads.
INTERDIT Jantes, pneus pleins, pneus poids lourds et véhicules agricoles

E Huiles minérales et végétales
Huiles alimentaires de friture, de cuisson, huiles de table, huiles de conservation (poissons, feta, sardines...), huiles moteurs...

F DDS - Déchets Diffus Spécifiques
Peinture, solvants, phytosanitaire, aérosol, liquides incinérables...

G Autre déchets spécifiques
Piles, batteries, petits extincteurs (- 2 kg), radiographies, DASRI (déchets infectieux), capsules café, ampoules/néons, cartouches d'encre...

H Petit électroménager
Grille-pain, sèche cheveux, cafetières, chaînes Hi-Fi, lecteurs DVD, téléphones portables, câbles et multiprises, jeux et jouets électriques, outillages de jardin...

I Ecrans
Téléviseurs cathodiques et écrans plats, écrans informatiques, ordinateurs portables, tablettes électroniques, minitel...

J Textiles
Vêtements, linges, chaussures...

UNE COMMUNICATION AU PLUS PRÈS DES LHOTTIS ...

... SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

La page Facebook « Commune de Verchaix », pour des informations du quotidien, le partage d'événements ... vous êtes déjà 651 abonnés !

... SUR LE SITE DE LA MAIRIE

Vous y trouverez les informations sur l'équipe municipale, les comptes-rendus des conseils municipaux, les démarches administratives, les associations...

Le site de la mairie (Verchaix.fr) est consulté environ 350 fois par semaine...

... SUR DES PANNEAUX D’AFFICHAGE PRÈS DE CHAQUE SITE DES CONTENEURS SEMI-ENTERRÉS

Ces panneaux seront à disposition des associations locales et environnantes afin de mieux vous informer sur les événements qui ont lieu sur notre commune mais aussi dans les environs. Vous pourrez y trouver également des informations de la commune selon l'actualité.

Les affiches seront à déposer en mairie.

... SUR UN REGISTRE DÉDIÉ EN MAIRIE

Vous pouvez y déposer vos idées, vos remarques, vos doléances...



DE L'ART SUR NOS TROTTOIRS !!!!

Initié par la précédente équipe, ce projet d'affichage de poésies et de reproductions d'œuvres d'art se poursuit...

Chaque mois environ, un nouveau poème, une reproduction de peinture ou de sculpture, choisis au gré de l'actualité culturelle ou locale.

Ces duos, parfois en harmonie, ou pas, vous proposent une brève rencontre artistique !

Vous pouvez les lire et les regarder dans deux abris bus, celui de l'école du Cadelet et celui des Hameaux du Giffre.

SANS AUTORISATION

- Les constructions nouvelles répondant aux critères cumulatifs suivants :
 - une hauteur au-dessus du sol inférieure ou égale à 12 m
 - une emprise au sol inférieure ou égale à 5 m²
 - une surface de plancher inférieure ou égale à 5 m²
- Les piscines dont le bassin a une superficie inférieure ou égale à 10 m²
- Les châssis et serres dont la hauteur au-dessus du sol est inférieure ou égale à 1,80 m
- Les murs dont la hauteur au-dessus du sol est inférieure à 2 m, sauf s'ils constituent des clôtures
- Les clôtures nécessaires à l'activité agricole ou forestière
- Les terrasses de plain-pied
- Les plates-formes nécessaires à l'activité agricole
- Les fosses nécessaires à l'activité agricole dont le bassin a une superficie inférieure ou égale à 10 m²
- Les travaux de ravalement.

AVEC UNE DÉCLARATION PRÉALABLE

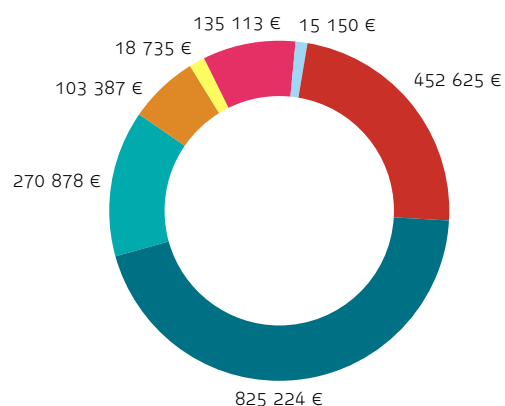
- Les constructions nouvelles (garage, dépendance...) ou travaux sur une construction existante ayant pour résultat la création d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol comprise entre 5 m² et 20 m². Pour les travaux sur une construction existante, ce seuil est porté à 40 m² si la construction est située dans une zone urbaine sauf si les travaux d'extension portent la surface totale de la construction (construction initiale + extension) à plus de 150 m²
- Les murs dont la hauteur au-dessus du sol est supérieure ou égale à 2 m
- Les piscines dont le bassin a une superficie inférieure ou égale à 100 m² et qui ne sont pas couvertes ou dont la couverture, fixe ou mobile, a une hauteur au-dessus du sol inférieure à 1,80 m
- Les châssis et serres dont la hauteur au-dessus du sol est comprise entre 1,80 m et 4 m, et dont la surface au sol n'excède pas 2000 m² sur une même unité foncière
- Les fosses nécessaires à l'activité agricole dont le bassin a une superficie supérieure à 10 m² et inférieure ou égale à 100 m²
- Les travaux modifiant l'aspect initial extérieur d'une construction par exemple : le remplacement d'une fenêtre ou d'une porte par un autre modèle, le percement d'une nouvelle fenêtre, ou le choix d'une nouvelle couleur de peinture pour la façade
- Les changements de destination d'un local (par exemple, la transformation d'un local commercial en local d'habitation) sans modification des structures porteuses ou de la façade du bâtiment.

AVEC UN PERMIS DE CONSTRUIRE

- Les travaux ayant pour effet la création d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol supérieure à 20 m²
- Dans les zones urbaines les travaux ayant pour effet la création d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol supérieure à 40 m² ainsi que la création de plus de 20 m² et d'au plus 40 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol, lorsque leur réalisation aurait pour effet de porter la surface ou l'emprise totale de la construction à 150 m²
- Les travaux ayant pour effet de modifier les structures porteuses ou la façade du bâtiment, lorsque ces travaux s'accompagnent d'un changement de destination
- Les piscines dont le bassin a une superficie supérieure à 100 m² et qui ne sont pas couvertes ou dont la couverture, fixe ou mobile, a une hauteur au-dessus du sol supérieure à 1,80 m.

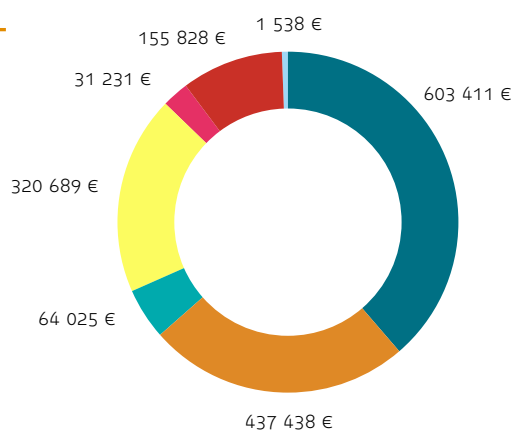
RECETTES DE FONCTIONNEMENT ANNÉE 2019

- Impôts et taxes
- Autres produits de gestion courante
- Dotations et participations
- Produits exceptionnels
- Opérations d'ordre
- Produits des services
- Atténuations de charges



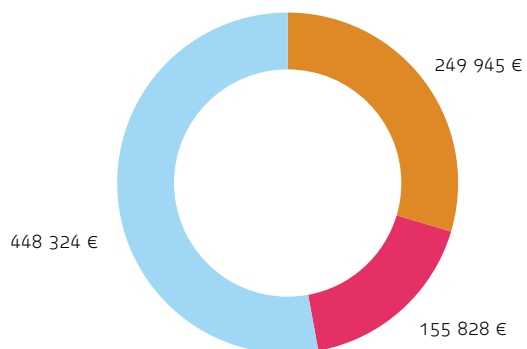
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ANNÉE 2019

- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Atténuations de produits
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Opérations d'ordre entre section
- Charges exceptionnelles



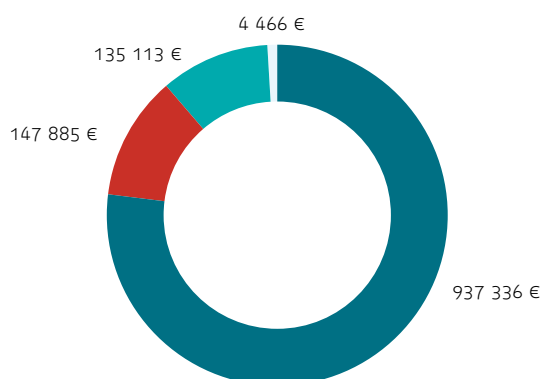
RECETTES D'INVESTISSEMENT ANNÉE 2019

- Dotations fonds divers et réserves
- Opérations d'ordre entre sections
- Subventions d'investissement



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT ANNÉE 2019

- Immobilisations corporelles
- Remboursement d'emprunts
- Opérations d'ordre
- Dotations diverses



CETTE ANNÉE, À L'ÉCOLE, NOUS AVONS DIFFÉRENTS PROJETS.

Nos trois classes participent au prix des Incorruptibles :

Une sélection de livres est envoyée à chaque niveau de classe et les élèves votent en fin d'année pour leur ouvrage préféré.

Du côté élémentaire :

La course du Vendée Globe est suivie de près par les élèves. Ils vivent l'aventure avec les skippers et en profitent pour travailler sur la protection des océans, la géographie, l'histoire des grands navigateurs...et utiliser les outils informatiques.

Selon l'évolution du contexte sanitaire, une classe de découverte sera organisée en toute fin d'année scolaire pour les deux classes d'élémentaire, avec pour activités la voile et l'escalade.

L'équipe enseignante du Cadelet



LA RENTRÉE 2020/2021 À L'ÉCOLE PUBLIQUE DU CADELET. 52 ÉLÈVES ...

UNE ÉQUIPE ENSEIGNANTE...

CLÉMENCE OUACHEKRADI

Classe maternelle

Chargée de direction

JÉRÔME FLEURET le vendredi

23 ÉLÈVES

10 PS / 4 MS / 9 GS

NOÉMIE BESSON

CP/CE1/CE2

13 ÉLÈVES

4 CP / 4 CE1 / 5 CE2

LAETITIA GAUDIN

CM1/CM2

16 ÉLÈVES

6 CM1 / 10 CM2

UNE ÉQUIPE MUNICIPALE POUR LES TEMPS PÉRI-SCOLAIRES ET LA RESTAURATION...

NADÈGE BÜCHS

Restauration et garderie

NATHALIE MOGENIER

Cantine et garderie

JULIE SIMOND

Accompagnement pédagogique, cantine, aide aux devoirs et garderie

SANDRA EMONET

ATSEM, garderie, cantine et ménage

NATHANAËLLE DIGONNET

Cantine, garderie et ménage

MANON TIQUET

Cantine, garderie et ménage

MINIGOLF

Le minigolf municipal a profité à plein de la très bonne fréquentation de nos montagnes l'été dernier.

Et dès le début de l'arrière-saison, l'Office de Tourisme Intercommunal a pris le relais de nos étudiants et agents pour la location du matériel.

Le chiffre d'affaires 2020 (15 833€) est ainsi en hausse de 10% par rapport à l'an dernier.

Cette forte fréquentation nous conduira cette année à entreprendre des travaux de renforcement des modules.

Cet équipement ombragé, équipé de bancs et de tables de pique-nique reste très apprécié tant par nos amis touristes que les locaux.



CAMPING

Le camping, de son côté, a subi une baisse de sa fréquentation en lien avec la situation sanitaire et les périodes de confinement au printemps et à l'automne dernier.

Le chiffre d'affaires demeure néanmoins à un bon niveau avec près de 115 000€ à fin octobre 2020 contre 119 500€ pour l'ensemble de l'année précédente.

Nous restons bien sûr toujours très attentifs à sa propreté, sa sécurité mais aussi à l'entretien ou à l'amélioration de ses équipements.

TENNIS

Enfin, du côté du tennis, nous avons financé un mobile-home pour le tennis club Verchaix-Morillon (coût 15 000€) afin qu'il dispose d'une structure couverte pour mieux accueillir ses joueurs mais aussi les compétiteurs en provenance de tout le département.

Nous avons également fait procéder au ragréage et à la peinture des courts au printemps dernier.



COVID...CONFINEMENT... PÉNURIE DE MASQUES...

«On se lance dans la fabrication de masques en tissu pour notre famille, nos amis, nos voisins. Puis nous apprenons que la CCMG recherche des volontaires pour atelier de couture et masques. Nous nous inscrivons et c'est parti. Le matériel arrive : tissu, élastique, plan et notice sont déposés à domicile par une élue du Conseil municipal. Nous nous organisons à la maison. L'atelier de couture s'installe. Une deuxième machine à coudre est prêtée par un voisin. Pascal fabrique un gabarit en bois pour découper rapidement des bandes de 60cmx20cm et marquer les lignes de pliage. La micro industrie est lancée. Pour plus d'efficacité nous travaillons par série. L'un coupe, l'autre plie et épingle, l'un surfile, l'autre coud. Petit à petit, les séries de dix s'alignent. A raison de deux heures chaque matin, chauffés et éclairés par le soleil, encouragés par le chant des oiseaux qui s'en donnent à cœur joie, nous allons réaliser à quatre mains une bonne centaine de masques.»

Brigitte et Pascal LE TROUHER



DE NOMBREUSES COUTURIÈRES LHOTTIES SE SONT INVESTIES

«Je suis anglaise de Bath j'habite Verchaix depuis décembre 2017. Je suis mariée depuis peu à un vrai Haut-Savoyard originaire de Samoëns. Mon mari habite ici depuis 20 ans date à laquelle il avait acheté sa ferme qu'il a restauré lui-même. J'exerce le métier de Tapissière, je fabrique des rideaux et restaure de vieux fauteuils, j'ai créé l'entreprise «ChicAlpine».

J'ai répondu à cet appel par solidarité avec la commune, j'avais la technique, le matériel et les outils. L'appel à bénévolat pour ce projet était une belle idée.



Je suis contente d'avoir participé à mon niveau et d'avoir aidé la commune.»

Jackie Gay

VERCHAIX MAINTENANT...

UN PEU PLUS DE 752 HABITANTS ...

Une capacité d'accueil touristique qui a bien grandi. Entre les résidences secondaires, le camping municipal «Lac et Montagne», le parc de locations saisonnières «les Hameaux du Giffre», les gîtes collectifs et familiaux et les chambres d'hôtes, le village peut accueillir jusqu'à 2000 vacanciers amoureux de notre montagne !

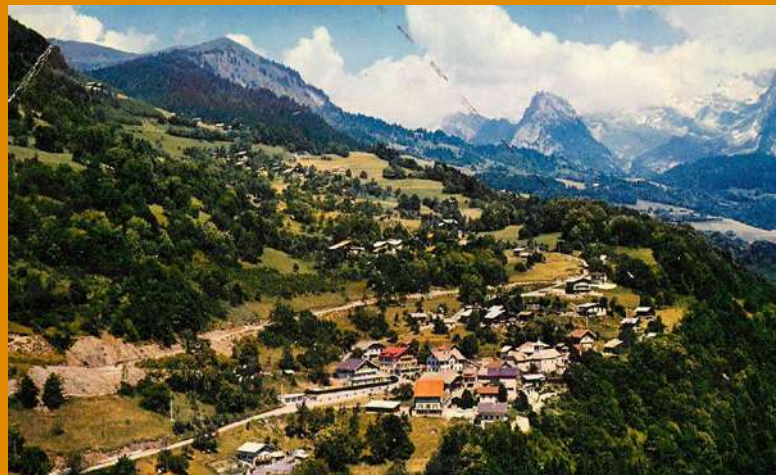
Si l'agriculture a reculé devant le tourisme, deux exploitations familiales poursuivent pleinement cette activité ancrée dans l'histoire locale et continuent à faire paître leurs troupeaux sur notre territoire.

Quant à l'artisanat et aux activités commerciales, ils se sont bien développés. Même si certains ont disparu, de nouveaux ont vu le jour et en 2020, on compte plus d'une vingtaine d'artisans et autant de commerces variés.

De nouveaux services ont vu le jour grâce à l'ouverture de la Maison des Services Au Public récemment labellisée « France Services » et de nombreux professionnels de santé se sont installés : médecins, infirmières, kinésithérapeutes...

A ce jour 12 associations œuvrent sur la commune, contribuant ainsi à enrichir la vie culturelle, sportive ou artistique des Lhottis. La salle polyvalente inaugurée en 1994 permet d'accueillir

certaines de leurs activités ainsi que des événements culturels et festifs pour les habitants de la vallée et les vacanciers.



L'école aussi est bien différente... la classe unique est devenue la salle consulaire de la Mairie. Le Cadelet, ancien centre vacances de la SNCF a été transformé en une école qui accueille aujourd'hui 52 élèves répartis en 3 classes !

En 40 ans, notre village a bien changé mais reste fidèle à ces mots du Messenger « Du tourisme, de l'agriculture, et de l'artisanatau bon air et au vert »... sans nostalgie.

DU TOURISME, DE L'AGRICULTURE, ET DE L'ARTISANAT ... AU BON AIR ET AU VERT

« Qui voit Verchaix, voit verts champs ». La couleur est affichée fièrement en devise sur le blason que l'on peut voir en montant l'escalier de la mairie. Elle dit combien Verchaix est une commune où la nature et les grands espaces tiennent une place importante. Pourtant, le vert n'est peut-être pas le ton qui correspond le mieux au paysage de l'automne sur les flancs de la vallée du Giffre et les forêts qui les garnissent. Les feuillages des fayards tirent plutôt sur le roux, variant entre le jaune et le rouge. Seule parmi eux, les sapins restent fidèles à l'image que l'on se fait d'eux.

Des couleurs d'automne et ses nuances, on dit qu'elles sont difficiles à restituer sur la toile et que peu d'artistes de la palette y parviennent à la perfection. Mais pour l'œil, Verchaix, en cette saison, reste très pittoresque dans le sens où il est très tentant de vouloir la peindre, aucun édifice des temps nouveaux ne venant de surcroît la troubler de sa hauteur bétonnée.

ARTICLE DU MESSAGER DU 12 NOVEMBRE 1982



YVETTE GANIVET, UNE LHOTTIE DE TOUJOURS ... UNE BELLE RENCONTRE, EMLIE D'HUMANITÉ !

Madame GANIVET, vous avez toujours vécu à Verchaix ?

Je suis née en 1945 et j'ai toujours vécu à Verchaix.

Ma mère était du village. Mon père, Michel COLLIN, était Savoyard. Il s'est installé à Verchaix quand il s'est marié et il a été le Maire de la commune pendant 20 ans.

Comment s'est passée votre enfance au village ?

Nous étions trois enfants. La vie était parfois difficile, mais nous avions tout le nécessaire, pas de superflu mais nous étions heureux.

Je me souviens l'hiver, quand il avait beaucoup neigé, nous montions jusqu'à la Pleigne, nous retrouvions les enfants de la famille Rouge et nous glissions en luge jusqu'au chef-lieu !

Et puis l'école ... toute ma scolarité s'est déroulée dans la classe unique avec le maître Mr ORSAT, qui était aussi le secrétaire de Mairie. Je me rappelle encore des bons repas de la cantine, des pommes de terre gratinées au four et des pâtes aux oignons... Il n'y avait pas de viande tous les jours mais les repas étaient délicieux. Mais la cantine ne fonctionnait qu'après les vacances de la Toussaint jusqu'à celles de Pâques.

Et puis, après le repas, on allait jouer sur ce qui est maintenant la terrasse de l'ancien hôtel le Vuairneige (actuellement La Terrasse de Verchaix) !

Vous vivez sur les hauteurs du village avec une vue magnifique sur la vallée. Vous avez toujours vécu là ?

Petite, je vivais dans la maison familiale un peu plus bas. Puis j'ai vécu dans un appartement au village. Mais j'avais toujours rêvé de vivre à cet endroit. Avec mon mari, on a construit cette maison et depuis c'est là que je vis. Avant, on cultivait aussi le jardin tout autour de la maison et on préparait les conserves de légumes pour l'hiver.

Et votre vie ici, au village ...

J'ai commencé à travailler très jeune. Mon premier emploi fut à la ferme, celle qui a été transformée en centre de vacances pour laisser place à l'actuelle école du Cadelet. Puis à l'hôtel le Vuairneige, quand il a ouvert en 1963, je faisais les chambres et le service à table. Ensuite avec mon mari, on a fait deux saisons aux Gets, moi au service dans un hôtel et lui aux re-

montées mécaniques. Ensuite j'ai travaillé longtemps au Chalet Fleuri.

Cet hôtel était toujours très fréquenté, il apportait beaucoup de vie au village.

Certaines familles y revenaient tous les ans. Après le décès de mon mari, j'ai travaillé à la Jaysinia et j'y suis restée 24 ans, jusqu'à ma retraite. Ce n'était pas toujours facile mais grâce au soutien de mes parents, j'ai pu élever mes deux fils qui sont maintenant entrepreneurs dans la vallée.

Ici au village et dans la vallée, il y avait du travail. Si on était courageux on trouvait toujours un emploi. Et puis on s'aidait les uns les autres, il y avait un bel état d'esprit d'entraide.

Vos beaux souvenirs ...

Je me souviens de ces moments particuliers, on allait à la messe le dimanche, aux bals et on participait aux fêtes organisées au chef-lieu, notamment le jour du 15 août à la Saint Guérin ! C'étaient de belles fêtes, on se retrouvait tous ensemble, on s'amusait beaucoup et il y avait beaucoup de joie à être réunis !

Et maintenant...

Le village est différent bien sûr. Il y a eu beaucoup de constructions et de nouveaux Lhottis. On se connaît moins. Et puis je sors moins, je ne me déplace plus comme avant, même si j'ai encore une certaine autonomie. Je ne suis pas nostalgique d'avant, c'est juste différent !

Je m'occupe, je lis le journal, je fais des mots fléchés et puis je joue au scrabble avec ma locataire !

Je fréquente aussi le club de l'amitié de Samoëns. C'est bien sympathique, on joue au scrabble, on discute et on passe de bons moments. Cette année, avec la Covid, ça a été un peu plus compliqué bien évidemment. Et puis il y a eu des voyages et des sorties, même si maintenant je n'y vais plus, c'est trop compliqué pour moi de me déplacer ! Alors je profite de chaque bon moment, de mes deux enfants, de mes 4 petites-filles et mes 2 arrière-petits-fils chaque fois que c'est possible !!!



DEUX NOUVEAUX ARTISANS SUR NOTRE COMMUNE

YOLANDE AUBOIRON

52 impasse de la Ravoire
Agencement d'intérieur et tapisserie
d'ameublement.

*« Je restaure des fauteuils,
propose un service de conseils
en agencement d'intérieur :
luminaires, canapés, tissus.
Je crée aussi des collections de
coussins et plaids visibles à mon
atelier. »*



YANN MORETTI

Route du Giffre
Artisan coutelier,
« l'Atelier du Bouquetin »

*« Du feu de la forge, au marteau et
à l'enclume, l'acier prend sa forme.
Des émoutures réalisées à main
levée, sans support, la lame se
révèle.
De la trempe à l'huile naturelle
elle acquiert ses qualités.
De la simplicité des lignes, dans le
respect d'une tradition artisanale,
naissent les couteaux de l'Atelier
du Bouquetin. »*



Et très bientôt, de nouveaux
commerçants ou artisans
viendront s'installer dans notre
commune.

En effet, 6 lots nouveaux sont
en cours de viabilisation dans
l'extension de la ZA de l'Epure.

Ils sont proposés à la vente
par la communauté de communes
**(renseignements
au 04 50 47 62 00).**

L'ATELIER DES FASCINES PEINTURE DÉCORATIVE SUR BOIS

Odile ISLER, enseignante en peinture décorative, dispense cours et stages tout au long de l'année, à Verchaix en Haute-Savoie.

Les personnes débutantes seront initiées aux principes de base. Les plus expérimentées choisiront parmi la diversité des techniques proposées celles qui leur permettront de réaliser des œuvres variées et personnelles.

Les cours ont lieu en petits groupes de 5 élèves maximum.

La durée d'une séance d'enseignement est de 3 heures.

L'élève choisit :

- la fréquence de ses cours (1 fois tous les 15 jours, 1 fois par semaine...)
- le jour qui lui convient suivant la disponibilité de l'Atelier
- le matin (9h-12h) ou l'après-midi (14h-17h)

Il est conseillé de planifier un enseignement régulier pour acquérir une bonne pratique de la méthode enseignée.

Odile ISLER apporte ses connaissances et son expérience pour la mise en valeur de vos projets (décapage, traitement et finition du bois). Vous pourrez ainsi adapter les modèles choisis à vos supports en bois neuf ou ancien.

ADMR

Depuis plus de 50 ans, le service ADMR d'aide à domicile de Samoëns intervient dans les communes de Verchaix, Morillon, Sixt-fer-à-cheval, Samoëns.

Sa mission : intervenir chez toute personne ou famille ayant besoin d'accompagnement pour plus de confort, retrouver un équilibre de vie familiale ou tout simplement bien vivre chez soi ! L'ADMR de Samoëns propose des services



Vous pourrez goûter aux différentes techniques de la peinture décorative :

- travailler le jeu des ombres et des lumières grâce à la technique américaine.
- donner du relief : pâte de texture, papier froissé, peinture sèche.
- produire des effets surprenants : aspect faux-bois, carrelage, faux-cuir, faux marbre...
- utiliser des médiums pour varier les effets.

Vous déterminerez la décoration de votre support en fonction de sa destination, décorative ou utilitaire, et parmi une diversité de thèmes.

Odile ISLER vous accueille sur rendez-vous pour élaborer ensemble un programme de cours adaptés à votre niveau et à votre disponibilité.

N'attendez plus, réveillez « l'artiste » qui sommeille en vous !

L'Atelier des Fascines

Odile ISLER

La Tataz, 74 4440 Verchaix

Tél. : 04 50 90 30 21

francois.isler@wanadoo.fr

d'aide au ménage et entretien du linge, courses, accompagnement au lien social et aides en direction des publics en perte d'autonomie, portage de repas.

L'Association a pour mission première l'aide à tous et le lien social. Elle recrute sur son territoire des personnes qu'elle forme pour rendre un service de qualité à ses bénéficiaires.

L'Association est gérée par des bénévoles dynamiques et investis dans l'accompagnement des personnels comme dans l'animation locale.

L'Association recherche des bénévoles pour participer à cette aventure humaine et recrute des salariés d'intervention !

Vous souhaitez plus de renseignements ? Contactez-nous !

ADMR du canton de Samoëns

35 Place des dents blanches

74340 Samoëns

Tél. : 04 50 18 67 13

accueil.samoens@fede74.admr.org



HAUT-GIFFRE LOISIRS

Septembre 2020... après une interruption de plusieurs mois, quel plaisir de retrouver nos adhérentes ainsi que quelques nouvelles venues !

A ce jour, 51 participantes se retrouvent à la salle polyvalente lors de trois cours différents, encadrées par notre dynamique Cathy Richard. Cela nous permet d'accueillir une vingtaine de personnes par cours et ainsi de respecter largement la distanciation sociale et les normes sanitaires réglementaires.

Pour la sécurité de toutes, COVID oblige, un tapis de sol de l'Association a été distribué à chaque adhérente. Du gel hydro-alcoolique est mis à disposition à l'entrée de la salle. Nous espérons fortement pouvoir poursuivre les différentes activités tout au long de l'année.

Gymnastique d'entretien, cardio, pilates, étirements ... chacun peut trouver son rythme. L'activité physique aussi, concourt à une bonne santé.

Si vous souhaitez nous rejoindre, vous pouvez prendre contact par mail à l'adresse suivante :

hautgiffreloisirs@gmail.com

Nous en profitons pour remercier toutes les personnes qui nous font confiance.

**Cours : lundi 19h/20h
mardi 9h/10h
jeudi 19h/20h**



FESTI-GIFFRE

Festi-Giffre, comité des fêtes pour les 3 communes de Rivière-Enverse, Morillon & Verchaix est une jeune association intercommunale composée de 15 bénévoles, dévoués à l'animation de nos 3 villages. Festi-Giffre, c'est... entre autres les fêtes de village, la montée du Lairon, un Marché de Noël, un vide grenier, des concerts, une Bourse aux skis... toujours en collaboration avec les associations locales.

Festi-Giffre a été créé en 2017 après la naissance de l'Office de tourisme intercommunal pour maintenir et intensifier l'animation de nos 3 villages. « L'animation touristique restant la compétence de l'office de tourisme »

Festi-Giffre a décidé face à la situation sanitaire d'annuler ou plus exactement de reporter la majeure partie des manifestations prévues sur 2020, et ce pour la sécurité de Tous !

Festi-Giffre a cependant tenu à être présent et utile pendant le confinement, l'énergie et la volonté des bénévoles ont été mises à profit de la collectivité par différents événements :

réouverture du marché hebdomadaire du vendredi à Verchaix, confection de masques pour la maison de la petite enfance de Taninges, livraison de chocolats au personnel des EHPAD de Taninges et de Cluses, ainsi qu'aux pompiers de Samoëns... et plein d'autres petites actions, qui nous tenaient à cœur !

**Retrouvez Festi-Giffre
sur internet :
festi-giffre.com
et sur sa page Facebook**

LE TOURISME HALIEUTIQUE, UN ATOUT POUR LE HAUT-GIFFRE

Voilà plusieurs années que la Société de pêche du Haut-Giffre (SPHG) prend de multiples initiatives pour promouvoir l'activité pêche dans la vallée. L'enjeu est de taille quand on sait que l'impact économique de ce loisir de pleine nature génère en France plus de 2 milliards d'euros dont 390 millions sont consacrés à l'hébergement, la restauration et le transport.

Invité à la fin du mois d'août 2020 par la SPHG à animer une journée d'initiation à la pêche à la mouche sur les rives du lac aux Dames, le champion du monde Grégoire JUGLARET en est convaincu : « Le Haut-Giffre constitue un site remarquable pour la pêche avec ses nombreux torrents, ses rivières et ses lacs. Il est dommage que cela ne soit pas encore assez connu car il y a un vrai potentiel. »

L'art du lancer de leurre et de la pêche No Kill (le poisson est remis à l'eau) constituent l'aboutissement d'une discipline alliant l'observation du milieu naturel et la gestion d'un prélèvement halieutique raisonné.

En attirant des villégiateurs épris de tranquillité, de grands espaces et d'environnement naturel exceptionnel, la pêche de loisir permet notamment de rallonger la saison touristique. D'où la motivation des bénévoles de la SPHG que préside Jean-Pol GOSSET. L'association organise ainsi de nombreuses animations tout au long de l'été qui connaissent une belle affluence sur le parc des loisirs du lac Bleu et sur la base de loisirs des lacs aux Dames.

En partenariat avec l'Association agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques (AAPPMA du Faucigny), l'association participe à la préservation du patrimoine halieutique et du biotope lié aux rivières, torrents et nants de la vallée.

« En 2020, nous avons déversé 70 000 alevins dans le Giffre et 6 000 truites

dans les 3 lacs : lac Bleu, lacs aux Dames, lac des Gouilles Rouges. En cas de nécessité, nous intervenons pour des pêches de sauvetage en cas d'assèchement des nants » précise Jean-Pol GOSSET.

Ce sont là, quelques-unes des interventions de la SPHG parmi tant d'autres : préservation de la biodiversité, attention particulière portée à la qualité de l'eau, aux éventuelles pollutions et aux perturbations du milieu aquatique lors de travaux, participation aux recensements des populations piscicoles, identification des parcours de pêche et des portions de cours d'eau classées en réserve, publication d'un document d'informations à destination des vacanciers...

Société de Pêche du Haut Giffre
jeanpolgosset@sfr.fr



APE LES P'TITS LHOTTIS

Comme chaque année, l'association des parents d'élèves de l'école de Verchaix organise des événements pour financer les futurs projets scolaires pour les élèves de l'école du Cadelet : vente de sapins de Noël, tombola pour la galette des rois, repas des p'tits Lhottis ...

En cette rentrée scolaire 2020, c'est une nouvelle équipe qui reprend le bureau de l'association. Des idées plein la tête, mais en cette période de crise sanitaire les événements seront réalisés au fur et à mesure selon le contexte. Nous vous tiendrons informés via les réseaux ou par affichage. N'hésitez pas à nous soutenir dès que possible pour permettre à nos enfants de s'évader le temps d'un voyage loin des parents !

Vous pouvez nous contacter
via notre mail :
associationlesptitslhottis@gmail.com



HOCKEY CLUB

Adresse de gestion :
Hockey Club SAMOËNS
172 Route des Moulins
74340 SAMOËNS

Président : Jean RATELIER PARCHET
06 13 57 81 47

Vice-Président : Pascal PINAUD

Trésorière : Alexandrine BAJARD

Secrétaire : Nathan LESTIEN

135 licenciés en 2019/2020 dont 33 % féminines

25 licenciés domiciliés à Verchaix

Les entraînements hebdomadaires :

1 entraînement École de Glace

1 renforcement technique adulte

2 entraînements mineurs

2 entraînements adultes loisirs mixtes

2 entraînements adultes Elite mixte

1 entraînement féminin

Matches d'animation le lundi en période de vacances scolaires.

Le Club accueille les hockeyeurs de 6 à 99 ans !

Contacts :

hclynx.samoens@gmail.com

www.hcsamoens.fr/

YOGA JAW

Avec Isabelle

Diplômée Hatha Yoga Technique Eva Ruchpaul

06 23 46 72 20 - zazou9@neuf.fr

En Yoga, l'écoute consciente de sa respiration aide à se sentir bouger plus aisément. Les postures installées optimisent la détente du corps et de l'esprit en améliorant l'énergie vitale. Un temps de silence en fin de séance permet de laisser poser profondément en soi la sensation d'être bien.

Séances :

- les mardis de 18h30 à 19h35 et de 19h45 à 21h et ouvertes à tous, à la salle polyvalente de Verchaix.

- Yoga maternité et cours particulier sur rdv



TENNIS CLUB VERCHAIX-MORILLON

Une saison atypique pour le TC Verchaix-Morillon !

La saison tennistique 2019-2020 aura été particulière et éprouvante. Depuis la création de notre club en 1977, les courts n'ont jamais été fermés et inutilisés pendant près de deux mois. Voir des courts de tennis désespérément vides est un réel crève-cœur, surtout lorsque le club se porte à merveille tant sur le plan des résultats sportifs que sur celui de la convivialité. Décidément le Covid-19 aura marqué l'histoire de notre club et restera gravé dans nos mémoires. Cependant, notre municipalité a profité de cette période d'inactivité pour lancer les travaux de délitage et de remise en peinture des deux courts, nécessaires pour assurer la longévité de ces derniers qui sont à présent comme neufs.

Avec ses 102 adhérents, nous confirmons notre excellente dynamique, ce qui n'est malheureusement pas le cas de tous les clubs affiliés auprès de la FFT.

Au niveau sportif, l'équipe mixte se classe première de sa poule et

remporte une nouvelle fois, contre le TC Mieussy et avec panache, le titre de champion de Haute-Savoie ! Une finale magnifique, jouée à domicile et suivie d'un repas partagé avec les compétiteurs Mieusserand. Un grand bravo à toutes les joueuses et joueurs qui ont participé à cette belle aventure.

L'école de tennis, assurée par Nicolas BIGOTTE, a fonctionné à merveille. Il est toujours agréable de voir les enfants évoluer et prendre du plaisir à pratiquer ce beau sport qu'est le tennis. En accord avec les Présidents des clubs de Mieussy et Verchaix-Morillon ainsi que des membres du comité des clubs respectifs, Nicolas a emmené quelques enfants au tournoi féminin de Lyon, des étincelles plein les yeux et des moments inoubliables pour ces enfants qui auront eu la chance de partager un moment avec nos sportives professionnelles de haut niveau.

Pour la première fois, un tournoi "open" officiel et homologué a été organisé sur nos courts, avec près de trente participants. Cet événement a rencontré un franc succès et l'ensemble des joueurs y ayant participé nous ont confirmé vouloir revenir à la prochaine édition.



Le 11 mai dernier, suite au déconfinement et en accord avec notre municipalité, les courts ont été ouverts à nouveau. Nous avons suivi scrupuleusement le protocole sanitaire imposé par la FFT, cela a été une bouffée d'oxygène pour l'ensemble de nos adhérents et des touristes qui ont retrouvé avec plaisir la joie de taper la balle.

Pour la première fois en quarante-trois ans, la maison du tennis a été ouverte quotidiennement pendant toute la période estivale. Nicolas, notre moniteur, a organisé plusieurs TMC (Tournoi Multi Chance). Nous pouvons être fiers des animations mises en place car les retours ont été positifs et certains joueurs sont venus de loin (Chamonix, Genève) pour y participer, la majorité des clubs de la vallée du Giffre et de l'Arve n'ayant organisé aucun événement tennistique. Merci Nicolas !

Je finirai en remerciant notre municipalité pour son aide continue et sa réactivité dans les prises de décisions liées aux contraintes du Covid-19. Un remerciement également à nos partenaires qui nous font confiance ainsi qu'à notre vice-président et l'ensemble des membres du comité pour leur investissement au sein de notre club et la qualité du travail qu'ils fournissent.

Nous avons de beaux projets en cours et espérons qu'ils se réaliseront rapidement, profitons de la vie, elle est si belle, se rencontrer sur un terrain de tennis, jouer entre amis ou en compétition, partager un repas autour du verre de l'amitié, cela fait partie de l'ADN de notre club et en tant que Président, je m'engage à faire perdurer cette tradition.

Prenez bien soin de vous.
Salutations sportives,

Lucien Capone
Président TC Verchaix-Morillon



PASSION'AILES

L'association Passion'Ailes est toujours en activité, malgré les « contraintes sanitaires » du moment.

Elle a pour objet la pratique du vol libre, principalement dans la vallée du Haut-Giffre.

Elle a été créée en 1994. Ses moyens d'action consistent en la tenue d'assemblées périodiques, de partages et d'échanges sur les questions techniques et sportives avec, en général, des exercices et des initiatives propres au développement du vol libre. Les activités se concentrent principalement sur le parapente. Des stages de perfectionnement (simulation d'incidents en vol) sont organisés, en partenariat avec l'une des principales écoles de la vallée, ainsi que des « sorties club » afin de découvrir d'autres sites de vol libre au niveau français.

En bref, tout un partage de connaissances techniques et de bonne humeur !

Dominique Osché
(Président de l'Association)
metdoe@free.fr

TOM EN TÊTE

«TOUS ENSEMBLE EN MONTAGNE»

Notre association fait découvrir les activités montagne aux personnes isolées socialement, issues de milieux défavorisés ou encore en situation de handicap.

Nous tenons à promouvoir le droit aux loisirs pour tous, afin de découvrir et partager notre passion pour la montagne, vecteur de plaisir et de confiance en soi.

Nous soutenons également des projets liés à la montagne en organisant des soirées film ou d'autres événements.

Nos activités Ski et Montagne sont encadrées par des professionnels (Guide de Haute Montagne, Accompagnateurs, Moniteur d'escalade, Moniteur Kayak, Monitrices et Moniteurs de Ski..)

Tous bénévoles et VOLONTAIRES.

Pour financer nos actions nous vendons des Bandeaux et Bonnets tricotés main par une équipe de tricoteuses et tricoteurs.

Vous pouvez nous rencontrer au Marché de Noël de Verchaix.

Si vous souhaitez soutenir nos actions : vous pouvez faire un don de laine ou tricoter un bonnet !!!

Marcelle EMONET

Nos Coordonnées :

<https://www.facebook.com/TomEnTete>
marcelle.emonet@orange.fr



L'ENTENTE NORDIQUE DU HAUT-GIFFRE

L'Entente Nordique du Haut-Giffre a été fondée en 1993 pour, à l'origine, permettre aux sauteurs à ski de la vallée de s'entraîner. Suite à l'abandon des tremplins de Sixt et des Saix, le club s'est consacré à l'apprentissage des techniques du ski nordique et l'initiation au biathlon.

Le club est affilié à la Fédération Française du Ski.

Les jeunes qui le souhaitent, peuvent donc participer aux compétitions régionales et nationales organisées. En fonction de l'enneigement, les entraînements ont lieu en fond de Vallée à Samoëns, au Fer à Cheval à Sixt ou au Col de Joux Plane. Toutes les années, nous organisons une mini-coupe à la mi-mars. Cette rencontre compétitive permet aux enfants de 6 jusqu'à 12 ans de vivre une petite course amicale mais d'un niveau néanmoins relevé.

Depuis plusieurs années, elle a lieu au Col de Joux Plane. Du fait de l'épidémie de Covid 19, l'édition 2020 n'a pas eu lieu mais nous vous donnons rendez-vous en mars 2021 !

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le club par mail ou par téléphone :
club-09269@ski74.fr
 ou 07 80 01 48 20

NAISSANCES



MISSILLIER
DIGONNET Paul
08/01/2019



DUNOYER Elsa
19/03/2019



MICHIELON Angel
06/05/2019



SAULNIER Théo
19/08/2019



RICHARD Eric
21/12/2019



DEGRANGE Ulysse
21/01/2020



MAILLIARD Giulia
09/06/2020



LACUEILLE Nina
16/09/2020

MARIAGES



Céline HUAN
& Mickaël GRENÊCHE
27/07/2019



Jacqueline NEEDHAM &
Jean-Pierre GAY
03/10/2020

DÉCÈS

ROULLET Simonne née ROUGE
14/03/2019

DEFFAUGT Marie-Jeanne née BAUD
15/05/2019

ROUGE Fernand
15/07/2019

SPECHT Nathalie
20/10/2019

BUCHS Alfred
07/11/2019

EMONET Germaine née NACHON
24/12/2019

GAROFALO Rolande
07/01/2020

BUCHS Georgette née MISSLIN
17/03/2020

COSIO-PASCAL Enrique
25/04/2020

PUGEAUT Laurent
04/06/2020

NACHON Odette
04/09/2020

LE CONCOURS DES MAISONS FLEURIES



CATÉGORIE MAISONS :

- 1 – M. Philippe GANIVET
 - 2 – Mme Maryse SIMOND
 - 3 – Ex aequo : M. et Mme Jean-François MOLLIEUX / M. et Mme Gilles GICQUEL
- ♥ Coup de cœur : M. et Mme Christian AUBERT

CATÉGORIE BALCONS ET TERRASSES :

- 1 – Mme Maëlle COLLINET et M. David FIRINU
 - 2 – Mme Mélanie DENAMBRIDE et M. Guillaume DUNOYER
 - 3 – Ex aequo : Mme Monique VOLPI / Mme Virginie PIERRE
- ♥ Coup de cœur : M. et Mme COCKS

CATÉGORIE COMMERCES :

- 1 – Les Terrasses de VERCHAIX
- 2 – RICCO MOTOCULTURE
- 3 – Garage DENAMBRIDE

